

# MITTELHAUSBERGEN

L'AMICALE DES ASSOCIATIONS ORGANISE  
LE 18 SEPTEMBRE

UN VIDE-GRENIERS AU COEUR DU VILLAGE

ACCUEIL DES EXPOSANTS À PARTIR DE 6H00

**LES POUBELLES** : À votre départ, votre emplacement, mais aussi le périmètre du vide-greniers, doit être dans l'état où vous l'avez trouvé le matin. **Vous devez donc repartir avec vos cartons et sacs-poubelles. En aucun cas vous ne devez les laisser sur votre emplacement, sur un autre emplacement ou au pied d'une poubelle.** Une surveillance banalisée est effectuée à partir de l'heure prévue pour le remballage. Leur rôle : nous signaler toute infraction à cette règle et particulièrement les comportements inadmissibles qui consistent à déposer les poubelles sur le stand du voisin ou loin de son stand. **En cas de manquement à l'obligation contractuelle de propreté, la caution sera encaissée sans avertissement et sans recours possible.**

Inscription : Espace Sportif et Culturel, 19, rue des Jardins - 67206 MITTELHAUSBERGEN  
selon dates et horaires affichés en Mairie, à l'ESC et sur le site de la Mairie. ([www.mittelhausbergen.fr](http://www.mittelhausbergen.fr))

Je soussigné(e) : .....

Adresse complète : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... Mail : .....

réserve pour le VIDE-GRENIERS du 18 septembre 2016 un emplacement de :

- 5 mètres au prix de 13 €
- 10 mètres au prix de 25 €
- 15 mètres au prix de 36 €

JOINDRE IMPERATIVEMENT  
UN CHÈQUE DE CAUTION DE 20 €

**L'inscription vaut acceptation du règlement au dos de ce document.**

Ci-joint mon règlement de ..... € à l'ordre de l'AAM  
accompagné de la photocopie recto verso de ma carte d'identité et de l'attestation mentionnée  
aux articles 1 et 4 du règlement au verso de la présente demande d'inscription.

Date : ..... / ..... / 2016 Signature :